



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
Portant

**Sur la route départementale D217  
Sur le territoire de la commune de TOURNEHEM-SUR-LA-HEM  
hors agglomération**

**CONFECTION DE MASSIFS ET TERRASSEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**Le Président du Conseil départemental,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement Général de Voirie Interdépartemental, adopté par délibération du Conseil départemental du 22 juin 2015,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière,

Considérant la demande en date du 02/12/2025, par laquelle INEO RESEAUX NORD EST, en vue d'exécuter des travaux confection de massifs et terrassement d'éclairage public,

**Considérant** que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier départemental, de prévenir tout risque d'accidents, et de faciliter la réalisation des travaux, il convient de prendre des mesures réglementaires de circulation sur la D217 du PR 8+0 au PR 8+477, hors agglomération,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La circulation sera retenue sur la D217 du PR 8+0 au PR 8+477 hors agglomération sur le territoire de la commune de **TOURNEHEM-SUR-LA-HEM**, entre le jeudi 18 décembre 2025 et le jeudi 18 juin 2026, pour permettre l'exécution des travaux sus-visés.

**Article 2 :** Cette réglementation consistera en :

- Alternat de circulation réglé par feux tricolores ou manuellement,
- Interdiction de dépasser,
- Interdiction de s'arrêter ou de stationner,
- La vitesse sera limitée à 30 km/h,

**Article 3 :** Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, aux extrémités des sections restreintes et fermées conformément aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (arrêté du 24 novembre 1967 modifié), explicitées par la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial de l'audomarois.

**Article 4:** Il appartient à l'entreprise, si les circonstances l'exigent, d'effectuer un nettoyage de la chaussée après la fin des travaux, et d'une manière générale, de laisser la chaussée dans un état compatible à sa réouverture à la circulation publique, dans des conditions normales de conduites et de sécurité. A défaut, le Département exécutera, aux frais et risques de l'entreprise, toutes les opérations nécessaires à la réouverture de la chaussée à la circulation publique en toute sécurité. Dans cette hypothèse, le Département pourrait engager en outre, toutes les procédures contentieuses utiles au règlement de ce différend.

**Article 5 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais, <https://www.pasdecalais.fr/decisions-et-arretes-du-president>.

**Article 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil Départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du

tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Lumbres,

Le 5 décembre 2025

Signé électroniquement par  
Cyrille DUVIVIER  
Directeur de la maison du Département  
aménagement et développement territorial  
de l'Audomarois

## ANNEXE - LOCALISATION

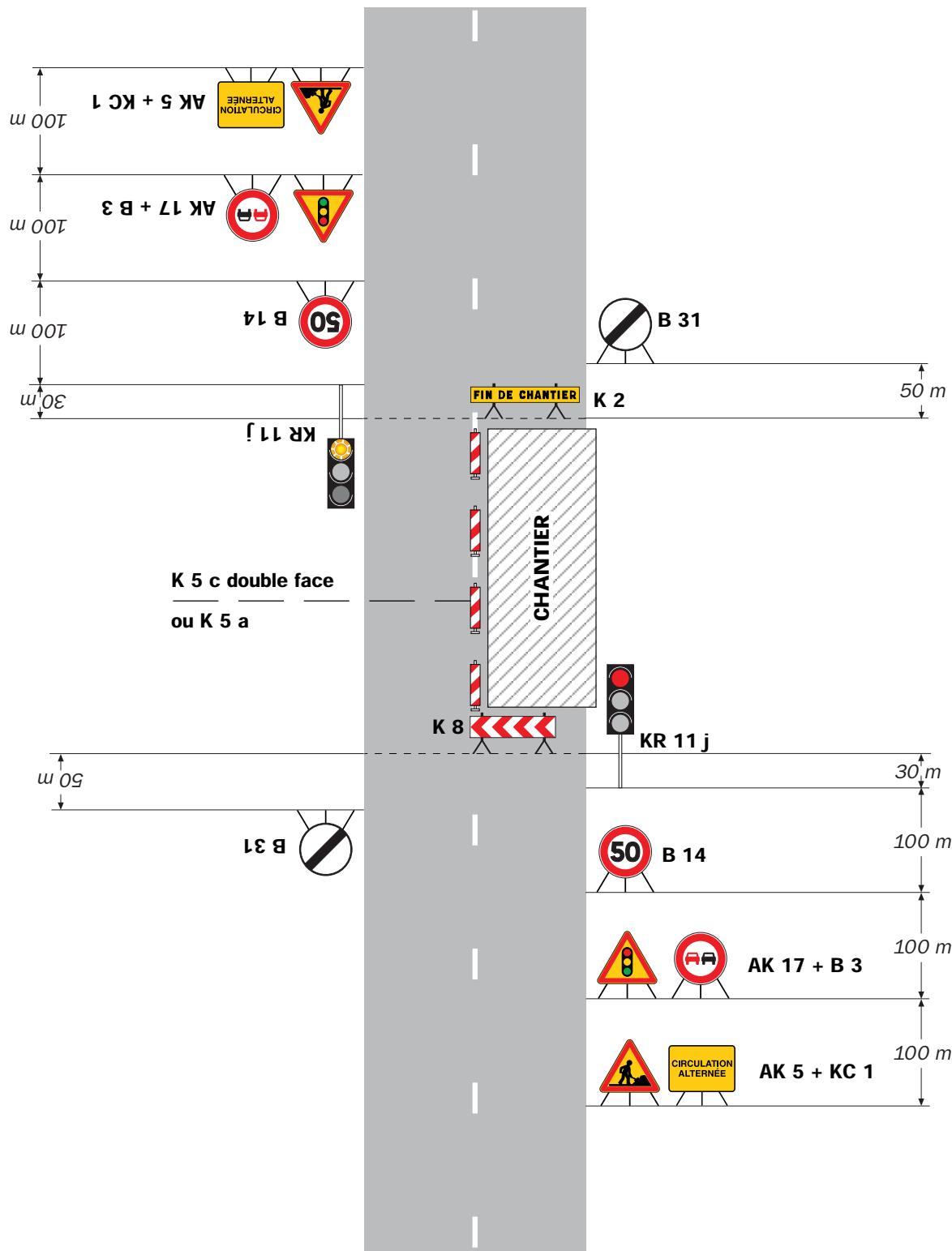


# Chantiers fixes

CF24

Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée  
Route à 2 voies



**Remarque(s) :**

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h

peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.

<b>Le demandeur</b>		Particulier <input type="checkbox"/>	Concessionnaire <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>	Autre demandeur <input type="checkbox"/>
Nom : ..... Prénom : .....						
Dénomination : ..... Représenté par : .....						
Adresse Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....						
Code Postal  Localité : ..... Pays : .....						
Téléphone						
Courriel : ..... @.....						
<input type="checkbox"/> <i>Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/Oeuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci-dessous</i> <b>OU</b>						
<input type="checkbox"/> <i>Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/Oeuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci-dessous:</i>						
Nom : ..... Prénom : .....						
Dénomination : ..... Représenté par : .....						
Adresse Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....						
Code Postal  Localité : ..... Pays : .....						
Téléphone						
Courriel : ..... @.....						
<b>Localisation du site concerné par la demande</b>						
Route départementale n°..... Hors agglomération <input type="checkbox"/> En agglomération <input type="checkbox"/>						
<b>Adresse</b> Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....						
Code Postal  Localité : .....						
<b>Descriptif des travaux</b>						
<b>Référence de l'autorisation:</b> .....						
Nature des travaux: .....						
Date de démarrage des travaux:						
Personne à contacter en cas d'urgence: .....						
Téléphone				Fax		
Courriel : ..... @.....						
Fait à ..... , le .....						
Signature						

<b>Le demandeur</b>	Particulier <input type="checkbox"/>	Concessionnaire <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>	Autre demandeur <input type="checkbox"/>
Nom : ..... Prénom : .....					
Dénomination : ..... Représenté par : .....					
Adresse Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....					
Code Postal  Localité : ..... Pays : .....					
Téléphone 					
Courriel : ..... @.....					
<input type="checkbox"/> Si le demandeur est une entreprise qui intervient pour un Maître d'Ouvrage/OEuvre, merci d'indiquer les coordonnées de ce dernier ci dessous <b>OU</b> <input type="checkbox"/> Si le demandeur est un Maître d'Ouvrage/OEuvre, merci d'indiquer les coordonnées de l'entreprise intervenante ci dessous:					
Nom : ..... Prénom : .....					
Dénomination : ..... Représenté par : .....					
Adresse Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....					
Code Postal  Localité : ..... Pays : .....					
Téléphone 					
Courriel : ..... @.....					
<b>Localisation du site concerné par la demande</b>					
Route départementale n° ..... Hors agglomération <input type="checkbox"/> En agglomération <input type="checkbox"/>					
Adresse Numéro : ..... Extension: ..... Nom de la voie: .....					
Code Postal  Localité : .....					
<b>Descriptif des travaux</b>					
<b>Référence de l'autorisation:</b> .....					
Nature des travaux:.....					
Date de démarrage des travaux: 					
Date de fin des travaux: 					
Fait à ..... , le .....					
Signature					

**Cadre réservé à l'administration**

Avis de fin de travaux reçu le:         

Date du contrôle de surface:         

En présence de:  l'Entreprise  Maître d'Ouvrage/Oeuvre  Maître d'Ouvrage/Œuvre et Entreprise NON PRESENTS

SANS Observations  AVEC Réserves:

Fait le....., par.....

Signature